

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7358486801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7358486801>

Cette annonce a été mise en ligne le **28 février 2024** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**

### CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Pierre ROSET, en date du 9 février 2024

Dénomination : FDC.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 12 bis hameau de Caillouet, 14680 BRETTEVILLE-SUR-LAIZE.

Objet : Production de charcuterie fine, de jambons, de saucisserie et le négoce et la transformation, sous toutes ses formes, de tous produits de boucherie et charcuterie, traiteur, salaisonnier, tripiers que ce soit en vente ambulante de cette production, ou bien en vente non ambulante ; - L'exploitation d'un commerce de boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés, rôtisserie, volaille, jambons, alimentation générale, négoce de tout produit alimentaire, épicerie, alcool et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement, - La participation de la société par tous moyens à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par location-gérance ; - la propriété et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières ainsi que toutes opérations financières quelconques pouvant s'y rattacher, incluant l'achat et la vente de tout support de placements financiers ; - la constitution de toutes sociétés, l'achat ou la souscription, la vente de tous titres sociaux ainsi que leur gestion ou administration ..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 5000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Les cessions entre associés sont libres, à l'exclusion de toute autre cession. L'agrément est donné avec le consentement des associés donné dans les formes d'une décision extraordinaire..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés co-gérants : Monsieur Bryan GIRARD et

Madame Mélina le BARBIER, demeurant au 6, impasse  
Les Baronnie, 14540 SOLIERS.  
La société sera immatriculée au RCS CAEN.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**David SHAPIRO**  
Représentant permanent de Médialex

